



Motion adoptée à l'unanimité des 580 participants à la RIS intersyndicale Snudi-FO, FSU-SNUipp, CGT'Éduc'action, Sud éducation, CNT-Education contre les évaluations d'écoles

Face à la tentative ministérielle d'imposer la mise en place d'évaluations d'école à la rentrée 2023 et les années suivantes dans les écoles du Val-de-Marne,

Considérant que :

- Aucun texte réglementaire n'encadre aujourd'hui les évaluations d'école ;
- La participation à une évaluation d'école ne figure pas dans les Obligations de Service Réglementaires des enseignant·es du 1er degré : rien dans les ORS ne peut leur imposer de mettre en œuvre une « auto évaluation », qui plus est avec les parents, les élèves, les personnels municipaux, les « partenaires » ou les élu·es locaux·ales, ni de supporter une « évaluation externe » !
- Les rapports d'auto-évaluation et d'évaluation externe, communiqués à la municipalité et aux représentant·es de parents permettraient à ces derniers de comparer, classer et s'ingérer dans le fonctionnement des écoles. Cela pourrait remettre en cause le cadre national de l'École publique et notre statut avec la multiplication de projets territoriaux imposés à chaque école dans la droite ligne de l'expérimentation marseillaise. Ces évaluations pourraient constituer le socle de la mise en place des écoles primaires autonomes sous la tutelle de la Région comme le demande le Conseil Régional à travers la saisine au gouvernement le 20 septembre 2023 ;
- Il s'agit clairement d'un nouvel outil dans la politique managériale et néolibérale du président Macron, au même titre que les contrats d'accompagnement, les « écoles du futur », les cités éducatives, ... ; nouvel outil qui ressemble dangereusement à un audit d'entreprise. Ce dispositif pourrait conduire à des dérives clientélistes et des pressions sur les personnels, avec un risque d'aboutir à une politique de contractualisation pluriannuelle.
- Alors que le manque de moyens épuise les enseignant·es, c'est une nouvelle tâche chronophage demandée aux équipes alors que les 108 heures sont largement dépassées dans toutes les écoles ;

Les 580 participant·es, de près de 250 écoles, réunis lors de la RIS intersyndicale organisée par le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Éduc'action 94 et SUD éducation 94 demandent l'abandon des évaluations d'écoles et invitent les équipes à refuser de s'y engager en adoptant cette motion en conseil des maîtres, motion qui sera portée à la Direction académique.

Au lieu de ces évaluations d'écoles chronophages et néfastes, nous demandons en priorité des moyens humains et que les équipes puissent disposer des 108 heures sans pression et sans injonction hiérarchique.

Le SNUDI-FO 94, le SNUipp-FSU 94, la CGT Éduc'Action 94, SUD éducation 94 et la CNT refusent la transformation de l'École publique en établissements autonomes dont les personnels seront évalués par les élèves, les parents d'élèves et les collectivités territoriales et défendra pied à pied le statut national des personnels.

Les soussignés s'associent à cette motion (imprimer la motion en PJ) et demandent l'abandon des évaluations d'écoles, auxquelles ils ne participeront pas :

NOM PRENOM	ECOLE	VILLE	SIGNATURE

A envoyer à l'IEN de votre circonscription et en copie aux syndicats 94snudifo@gmail.com, snu94@snuipp.fr, 94@cgteduccreteil.org, sudeducation94@orange.fr